



## Karaté Club Metz - BULLETIN D'INSCRIPTION

BABY KARATE

KARATE ENFANTS

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fille/Garçon : \_\_\_\_\_ Date et Lieu de Naissance : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_ Poids : \_\_\_\_\_

Club de karaté la saison dernière : \_\_\_\_\_

Débutant : oui  non

Couleur de ceinture et nombre de barrettes (sauf débutant) : \_\_\_\_\_

Nom – Prénom du Père : \_\_\_\_\_ Nom-Prénom de la Mère : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél fixe ou portable des parents : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### Autorisation parentale

Je soussigné \_\_\_\_\_ autorise mon enfant \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ à participer au cours de karaté. J'autorise l'association à utiliser les photos de mes enfants sur son site Internet.

Date et signature :

*En vertu de la loi numéro 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le KCM s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales ou à les céder à des tiers. L'adhérent dispose par ailleurs d'un droit de regard par rapport à ses informations personnelles.*

### Mode de règlement

Espèces

Chèques

Pass'Sport

Pass Loisir

Pass Vie associative

Mode de règlement

Numéro

Montant

Date d'encaissement

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Chèque à l'ordre du : Karaté Club de Metz. Règlement déjà mentionné sur une autre fiche (préciser) :

**Nous rappelons qu'il est impératif de respecter les horaires des cours et de récupérer les enfants à l'heure afin de ne pas bloquer les professeurs qui ont d'autres obligations après les cours. Merci pour votre compréhension**

## Certification médical

Aucun certificat médical n'est exigé pour la pratique en loisir comme en compétition du karaté. Il est seulement demandé aux licenciés mineurs de remplir un questionnaire médical qu'ils devront compléter conjointement avec leurs responsables légaux.

Ce questionnaire médical se trouve sur le site internet de la fédération française de karaté au lien suivant : <https://www.ffkarate.fr/espace-licencies/certificat-medical/>

Le responsable légal du mineur, doit attester sur l'honneur auprès du KCM que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. Pour des raisons de confidentialité, aucun questionnaire médical ne doit être communiqué au club. Seule l'attestation sur l'honneur ci-dessous doit être remplie au moment de l'inscription. Le Club est tenu de conserver seulement l'attestation sur l'honneur.

### **Attestation de réponse au contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence ou de l'inscription à une compétition.**

Je soussigné(e)

.....

Exerce l'autorité parentale sur

.....

Atteste avoir complété conjointement avec mon enfant l'ensemble du « Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur » situé à l'ANNEXE II-23 (article A. 231-3 du code sport) et avoir conjointement répondu négativement à l'ensemble des items présentés.

Date et signature (de la personne exerçant l'autorité parentale) :